Développement Rural – Waremme

Compte rendu de la réunion conjointe de la CLDR et de la commission du conseil du 14 mars 2019

Pour la CLDR : Marie-Henriette Lhoest, George Ernest, Bernard Yans, Many Deryck, Paulette Evrard, Francis Knott, Yves Woters, Fabian Dirick, Serge Lindekens.
Pour Commission Environnement, développement rural, agriculture et tourisme du conseil communal : Camille Machiels, Stéphane Melin, laurent Moor, Nadine Hennion, Julien Humblet, Raphael Dubois, Albert Gerard, Eric Van Mechelen, David Raskinet
Pour la Ville de Waremme : C. Lamarche (agent relais)
Pour la FRW : A. Doguet (agent de développement)
Excusés : Claudine Schlusmans, Lionnel Henrion, Thierry Bataille,

Raphaël Dubois, Président de la Commission du Conseil communal ouvre la séance et donne la parole à Albert Gérard, échevin en charge du développement rural à Waremme. Mr Gérard explique succinctement l'objectif du jour et remercie les deux commissions pour leur participation.

L'objectif principal de la soirée est de finaliser le rapport annuel 2018 et préparer le programme de travail de l'Opération de Développement Rural de Waremme pour les trois années à venir.

1. L'Opération de Développement Rural de Waremme : rappels et état d'avancement

Après un bref rappel de ce qu'est une Opération de Développement rural, ses acteurs, les étapes de la participation et des demandes de convention « DR », les participants sont plus particulièrement informés de la situation générale de l'opération avec un focus sur les réunions et réalisations de 2018.

Questions/réponses : Est-ce qu'un projet transcommunal peut concerner la création de logements publics ? A priori, le décret le permet.

Question/réponses : Où peut-on se procurer le PCDR ? Le PCDR est disponible auprès de Catherine Lamarche (Service Environnement). Un résumé existe également ; sur le site Internet de la Ville de Waremme. La présentation de ce soir et le rapport annuel seront transmis à tous les membres. Catherine et Anne sont à la disposition des membres et des habitants pour toutes questions.

Les membres sont invités à diffuser l'appel à candidatures pour renouveler la CLDR.

2. Rapport annuel et programme de travail de la CLDR

2.1 Partie commune : Commission Environnement, développement rural, agriculture et tourisme du conseil communal et CLDR

Afin de compléter l'annexe 5 du rapport annuel « Programme des projets dans les trois ans », tous les participants ont été invités à sélectionner individuellement 3 projets (parmi les projets en attente de l'ODR) et de leur attribuer une « cote » (1 = projet à activer prioritairement, 2 et 3 = projets à activer dans les 3 ans). Une case « bonus » leur permettait également de proposer une ou plusieurs idée(s) supplémentaire(s).

Une fois encodés, les résultats sont annoncés. Ceux-ci serviront aux discussions de la CLDR pour la deuxième partir de la réunion.

Résultats : l'annexe 1 de ce compte-rendu reprend les résultats du vote.

Le top 5 des projets plébiscités est :

1. **Elaboration d'un réseau communal de mobilité douce : axe Bettincourt – Bleret –Bovenistier**
2. **Aménagement du site du Wachnet à Grand-Axhe**
3. **Soutien à la mise en œuvre du PCDN : Protection et valorisation des Sites de Grand Intérêt Biologique**
4. Création de logements tremplin
5. Aménagement du cœur de village de Oleye – phase 2 – partie sud du village

2.2 Proposition de Programme de Travail par la CLDR

Après avoir remercié les Conseillers communaux, les membres de la CLDR se sont attelés à proposer un programme de travail pour les trois années à venir. Pour ce faire, les résultats du vote précédent ont servi de base afin d'établir un programme de travail répondant aux attentes, tout en étant faisable (budgétairement et en suivi de dossier) et varié.

Voici le programme de travail proposé par la CLDR au Conseil communal :

2019

- BLZ 1-16 Phase 1 « Circuit de voies lentes connexion Berloz – Waremme : suivi du projet en cours.
- 1.10 Lieux magiques de Bovenistier et Lantremange : finalisation
- 1.06 Aménagement du cœur de village de Grand-Axhe : suivi du projet en cours
- 2.04 Création d'un insectarium conservatoire entomologique wallonà Grand-Axhe : suivi de dossier.
- 2.01 Elaboration d'un réseau communal de mobilité douce : travaux sur l'axe du Geer.

2020

- 2.03 Aménagement du site du Wachnet à Petit-Axhe.
- 3.01 Elaboration d'un réseau communal de mobilité douce : travaux sur l'axe Bettincourt-Bleret-Bovenistier.
- 1.10 Lieux magiques à Bettincourt

2021

- 1.04 Soutien à la mise en œuvre du PCDN : protection des sites de grand interêt biologique
- 3.16 Création de logements tremplin
- 1.10 Lieux magiques à Bleret

Ces résultats seront communiqués au Conseil communal amené à voter le rapport annuel fin mars.

Albert Gérard clôture la séance par une information concernant la mise en place d'un Vélobus et d'un lieu d'apprentissage de la conduite du vélo.

Pour le secrétariat de la C.L.D.R.
Anne Doguet (FRW)

Annexe 1 : Résultats votes individuels

	Intitulé de la fiche projet	Résultats
1	Soutien à la mise en œuvre du PCDN : Protection et valorisation des Sites de Grand Intérêt Biologique	17 points
2	Aménagement du cœur de village de Lantremange	4 points
3	Mise en lumière du patrimoine rural dans les villages	3 points
5	Aménagement du site du Wachnet à Grand-Axhe	19 points
6	Aménagement du cœur de village de Oleye – phase 2 – partie sud du village	11 points
7	Restructuration de l'espace communautaire du quartier du Brouck à Waremme	9 points
8	Elaboration d'un réseau communal de mobilité douce : axe Bettincourt – Bleret -Bovenistier	25 points
9	Aménagement des abords de l'église de Bleret	1 point
10	Création dans les villages d'effets de portes et de fenêtres	2 points
11	Aménagement d'un espace polyvalent à Bovenisitier	1 point
12	Création d'une maison rurale à Lantremange	3 points
13	Création de logements tremplin	13 points
14	Autres/commentaires : Approfondir le travail concernant les voies lentes (Sentiers.be) afin de faire un réseau complet de promenades balisées autour des différents pôles de départ (maison de Hesbaye, église d'Oleye…). Réseau composé de distances différentes et de jonctions entre les différents pôles. Mise en parallèle du réseau avec les richesses du territoire (culture, patrimoine, nature). Sécuriser le village de Bettincourt vu l'importance de l'école communale (déplacements de voitures importants) : création d'espaces verts, installation de bancs, parking de « délestage » à l'entrée du village, réfection des trottoirs pour sécuriser les piétons.	2 points